

Décision 24-DCC-241 du 19 novembre 2024

relative à la prise de contrôle conjoint d'un fonds de commerce exploité par la société Auchan Supermarché par la société Arcycom aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Posted on: 20 novembre 2024 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notificante	Société Arcycom aux côtés de l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)

Société Auchan Supermarché

Lire

Le texte intégral
216.92 Ko